



HAL
open science

Quelle stratégie pour le pastoralisme en Corse ? Propositions d'un cadre d'analyse

Jean Paul Dubeuf

► **To cite this version:**

Jean Paul Dubeuf. Quelle stratégie pour le pastoralisme en Corse ? Propositions d'un cadre d'analyse. 2021, 12p. hal-03340475

HAL Id: hal-03340475

<https://hal.inrae.fr/hal-03340475>

Submitted on 10 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Projets REDYN - « Repères » et CASDAR-ARPIDA

« Pasturisimu, una andatura cumuna »

Quelle stratégie pour le pastoralisme en Corse ? Propositions d'un cadre d'analyse

Jean-Paul Dubeuf, INRAE- avril 2021

Les éléments de cette note sont en grande partie issus de projets en partenariats consacrés au pastoralisme en Corse. Il s'agit toutefois d'une analyse personnelle ouverte à la discussion pour une construction problématisée d'une stratégie pastorale pour la Corse ;

Introduction, contexte: Le pastoralisme en Corse, une évidence et une priorité ?

Le pastoralisme est considéré comme un ensemble d'activités constitutives de la Société corse ancrées historiquement dans l'identité culturelle de l'île. Il est souvent invoqué en référence à ce qui aurait été un « âge d'or du pastoralisme ». Cet âge d'or aurait commencé à péricliter au début du 20^{ème} siècle et plus particulièrement après la fin de la première guerre mondiale. Ce recul s'est manifesté de manière continue avec en particulier la fermeture de nombreux territoires pastoraux et le développement de pratiques déviantes (abandon du gardiennage non remplacé par la mise en place de clôtures et des règles collectives de gestion des estives, perte d'autonomie alimentaire avec un abandon des pratiques de conduite raisonnée du pâturage et un recours important et systématique à l'achat de foins et d'aliments complémentaires...).

En partant de ces doubles perceptions, le monde politique comme les acteurs professionnels affirment que le pastoralisme en Corse aurait des potentialités de développement importantes qui pourraient contribuer significativement au développement de l'île et en particulier aux zones rurales montagneuses de l'intérieur. L'hypothèse volontariste implicite qu'ils formulent serait que l'injection de moyens publics importants permettrait de renverser la tendance au recul, de relancer une dynamique et d'exprimer toutes les potentialités du pastoralisme en Corse.

Cette note explore d'abord les implications de cette priorité en faveur du pastoralisme en Corse en terme de programmation, d'action et d'objectifs. Plus largement, elle tente d'identifier également les freins et leviers à la mise en place d'une stratégie qui répondrait aux enjeux collectifs d'aujourd'hui qu'ils soient environnementaux, sociaux sociétaux et économiques des territoires ruraux. En particulier, de quels leviers l'action publique dispose t'elle pour dépasser les intérêts individuels et logiques d'opportunisme qui paraissent prévaloir à de nombreux niveaux et les effets pervers des politiques européennes de soutien dont nous identifions l'importance ? Plus largement, le pastoralisme en Corse peut-il servir de point d'appui à la refondation de nouveaux modèles d'élevage qui répondent aux exigences

de la transition agro – écologique présentée comme une priorité nationale par le ministère de l’Agriculture?

Le discours sur le pastoralisme en Corse s’est largement appuyé jusqu’à présent sur le souvenir probablement en partie fantasmé d’activités et de pratiques qui participaient aux dynamiques et aux équilibres de sociétés villageoises vivantes et solidaires. Après un rappel rétrospectif des étapes récentes de l’affirmation d’une priorité pastorale pour la Corse, une analyse globale de la situation de l’élevage pastoral en Corse montre que la forte baisse du nombre de bergers, la généralisation de pratiques opportunistes et déviantes, les effets plus récents du changement climatique ont modifié de manière profonde la nature même des potentialités pastorales des parcours, aujourd’hui souvent très dégradés, fermés et inaccessibles. Dans ces conditions, renforcées par les changements profonds dans les modes de vie et malgré des affirmations nostalgiques, on peut affirmer que ce n’est pas en invoquant exclusivement les modes d’utilisation de l’espace du 19^{ème} siècle, qu’une relance du pastoralisme Corse trouvera des pistes prometteuses.

Une refondation et de nouvelles trajectoires pour l’élevage et le pastoralisme n’auront de réelles perspectives que si des innovations techniques et organisationnelles émergent et s’inscrivent dans les transitions radicales dans lesquelles nos sociétés en pleine mutation vont s’inscrire.

Retour sur les étapes de l’affirmation d’une priorité pastorale pour la Corse

En 2008, la Collectivité territoriale de Corse prend l’initiative, dans le cadre de l’article 12 de la Loi du 22 janvier 2002, relative à la Corse, de mettre en place un Plan d’Aménagement et de Développement durable de la Corse (PADDUC). Cette première version orientée vers le développement du tourisme balnéaire et de l’économie résidentielle ne laisse qu’une place secondaire à l’agriculture et sans vision stratégique réellement novatrice. Après une vive polémique autour des propositions d’aménagement du littoral, l’Assemblée de Corse rejette cette première version et il faudra attendre 2012, sous la nouvelle majorité pour qu’un nouveau PADDUC encadré par la loi du 5 décembre 2011 soit préparé et co – construit en tant que document de planification régionale et de développement finalement puis voté fin 2015.

La grande nouveauté de ce document de planification et de programmation est d’affirmer la volonté de la Collectivité territoriale de Corse d’identifier et de sanctuariser les espaces stratégiques agricoles et de positionner au niveau de l’élevage le pastoralisme comme une de ses priorités de développement rural. Cette priorité est reprise et renforcée par la nouvelle majorité territoriale après les élections de 2015 puis après la création de la Collectivité unique début 2018.

L’analyse des documents du PADDUC et du PDRC met en évidence toutefois que le pastoralisme en tant que manière de faire de l’élevage n’est jamais défini et que les composantes pastorales des systèmes techniques sont peu documentées. Les potentialités et perspectives du pastoralisme corse sont considérées comme élevées toujours en se référant à l’histoire et à la culture mais ne sont jamais réellement explicitées. En absence de mise en discussion de ces potentialités, le principe de dédier des moyens significatifs pour soutenir le pastoralisme est acquis mais on observe qu’aucune stratégie opérationnelle d’action n’est

réellement définie pour mobiliser ces moyens et évaluer l'efficacité attendue de leur déploiement.

De plus, le débat pastoral régional en particulier avec l'Etat et la Commission européenne reste très largement monopolisé par la question des conditions d'attributions des primes européennes (DPB, ICHN) et des modalités de contrôle de l'éligibilité des terres concernés.

Simultanément, plusieurs initiatives innovantes ont cependant été prises, qui témoignent aussi de la prise de conscience des différentes catégories d'acteurs de la nécessité de co – construire une stratégie pastorale régionale :

- Réflexion portée par la Chambre régionale d'Agriculture sur les modalités d'une structuration et d'une coordination entre les différents organismes offrent des services au pastoralisme (ODARC, OEC, CDA, Associations, Lycées agricoles...) dans le cadre d'une « coalition pastorale » et organisation d'une large concertation à partir de l'organisation d'un colloque régional « Pasturimu... » et d'ateliers thématiques (en cours) pour élaborer des propositions partagées.
- Mise en place du Schéma d'aménagement, de développement et de protection du massif corse appuyé sur la reconnaissance de la spécificité de la Corse, territoire montagneux et insulaire présentant le caractère d'île Montagne avec mise en place d'un fond Montagne spécifique au sein de la CDC. Le Comité de Massif corse a été réactivé avec des moyens financiers fléchés et a lancé un groupe de réflexion sur les aménagements à prévoir sur les estives et pour l'élaboration d'une charte des estives de Corse.
- Prise en compte du pastoralisme dans l'élaboration des priorités pour la Corse dans la nouvelle PAC après 2021 avec un dispositif de consultation élargi des différents acteurs.
- Accompagnement par l'ODARC de l'Association des éleveurs caprins en race corse « Associu Capraghji Corsi » pour la relance de l'élevage caprin pastoral et la sélection de la race caprine corse avec l'embauche de deux chefs de projet « filière caprine » en charge entre autre de l'animation d'un comité régional caprin.
- Appui de l'ODARC à la création d'Associations foncières pastorales
- ...

Pour renforcer ces initiatives et organiser la construction de la stratégie pastorale, plusieurs projets de recherche – action en partenariat entre l'INRA, les Chambres d'Agriculture, l'ODARC et avec les différentes structures techniques et professionnelles ont été financés avec d'une part, l'appui de la Collectivité de Corse (projet REDYN), d'autre part, celui de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture, l'APCA (Projet CASDAR – ARPIDA) dans le cadre du PRDA Corse.

Quelques caractéristiques du pastoralisme corse aujourd'hui et de sa situation actuelle

La plupart des systèmes d'élevage intègrent des composantes pastorales

Il n'existe en Corse qu'un très faible nombre d'élevages correspondant au modèle intensif dominant en France (élevages basés sur l'utilisation de races à haut potentiel de production et sur la production ou l'achat d'aliment de très haute qualité) :

- Quelques élevages de poulets de chair et de pondeuses pour le marché local
- Quelques élevages de vaches laitières péri urbains
- Quelques élevages de chèvres laitières en race saanen ou alpine autour des unités de transformation et de collecte ou proches des marchés urbains dont le nombre, les caractéristiques et les performances sont toujours mal connues.
- Une absence en Corse d'élevage porcins intensifs

Les élevages ovins sont d'abord laitiers et constitués de troupeaux de race corse. Ils sont majoritairement localisés sur les pâturages des zones de plaine, souvent labourables, quelquefois irrigués et permettant une ou plusieurs récoltes de foin avec ou non production de céréale ou de maïs. Bien que les surfaces fourragères sur lesquelles ces élevages pâturent soient généralement peu intensifiées (faible quantité d'engrais, rénovation pluriannuelle des prairies, faible chargement) on ne peut parler à propos du pâturage des troupeaux sur ces surfaces de pratique pastorale¹. Mais ces élevages de plaine utilisent fréquemment et dans des proportions variables des prairies permanentes de plaine correspondant à la définition du pastoralisme ; de plus un nombre important d'éleveurs continuent ou recommencent à pratiquer la transhumance estivale « *a muntagnera* » après le tarissement en été². Enfin, un nombre moins élevé d'élevages de brebis installés sur des zones de piémont utilisent aussi des maquis plus ou moins herbacés. On peut donc affirmer qu'une majorité d'élevages ovins corse ont tous mais dans des proportions variables des composantes pastorales même si la contribution des pratiques pastorales à l'alimentation est fréquemment très faible ; l'IDELE avec la Chambre d'Agriculture et l'ILOCC ont distingué dans les références qu'ils produisent les performances des élevages sélectionneurs selon l'importance de leurs composantes pastorales (2017).

L'élevage caprin reste majoritairement basé sur un cheptel en race corse ou croisé parcourant des zones de maquis et ou en estive. L'absence de maîtrise dans la conduite des troupeaux et l'érosion génétique du cheptel de race corse interrogent sur les perspectives de ces systèmes mais leur caractère pastoral reste majoritaire à l'exception des récentes installations en race exogène citées ci-dessus. Bien que les pratiques pastorales soient très largement dominantes (par la race utilisée et par leur utilisation comme ressource fourragère locale du parcours), la forte quantité de concentrés et de foin achetés questionnent fortement l'autonomie

¹ Rappelons ici que le pastoralisme est défini comme un mode d'élevage basé exclusivement ou en partiellement sur le pâturage de ressources fourragères spontanées qu'elles soient herbacées ou ligneuses

² Ce qui ne signifie pas le retour à une pratique traditionnelle puisque jusqu'aux années 50, les éleveurs étaient localisés plutôt dans les villages des zones intermédiaires entre la plaine et la montagne et pratiquaient une double transhumance, l'été en montagne et l'hiver en plaine.

alimentaire des troupeaux. Un diagnostic complet de la situation des élevages caprins en Corse est d'ailleurs en cours par l'équipe projet de l'ODARC.

L'élevage bovin en Corse est surtout un élevage bovin naisseur qui fournit des veaux sous la mère. Les troupeaux sont de petite taille (35 mères en moyenne) et parcourent les espaces pastoraux de maquis de piémont, de montagne et les estives. Mais la productivité des troupeaux est le plus souvent très faible avec des modes de conduite des troupeaux peu raisonnés et mal maîtrisés comme le montre une étude récente de la filière bovin viande en Corse (IDELE et CDA 2B, Inosys, 2018). Une mise en valeur raisonnée des surfaces pastorales pour l'élevage bovin est le fait d'un nombre réduit d'éleveurs. Les autres détenteurs de bovins se distinguent par la distribution ou non de concentrés pour les jeunes bovins mais dans une majorité de cas, les niveaux de valorisation des veaux vendus restent faibles (vente sur pied à des maquignons ou vente à des bouchers sans négociation). Quelques éleveurs pratiquent un élevage raisonné en développant par ailleurs des marchés de proximité ou une valorisation spécifique de leurs produits sur des marchés de niche. Il s'agit donc bien d'un élevage pastoral mais très extensif et dont la pertinence tiendrait essentiellement à l'attribution des primes des DPB et de l'ICHN avec un impact négatif en termes de concurrence sur les ressources vis-à-vis des autres élevages pastoraux et de dégradation des parcours (pâturage trop précoce et trop tardif). Cet élevage bovin est fréquemment présenté comme traditionnel alors que la réalité actuelle est très éloignée des modes d'élevage jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle qui concernaient des troupeaux de très petite taille (moins de 10 vaches) et faisant l'objet d'une surveillance attentive.

L'élevage porcin coureur est très majoritaire en Corse. A ce titre il s'insère pleinement dans la problématique pastorale. Même si la contribution alimentaire des parcours est assez limitée les familles de truies utilisent des parcours pendant l'été sur lesquels ils trouvent une alimentation herbacée ou ligneuse qui leur apportent des compléments alimentaires utiles (vitaminiques, laxatifs...). Les porcs à l'engraissement sont souvent alimentés à l'auge mais l'utilisation des ressources en glands des chênaies et en châtaignes des châtaigneraies permettrait également l'entretien des espaces boisés dans une logique sylvo – pastorale. L'enjeu pour l'élevage porcin corse aujourd'hui est la généralisation de conduites vertueuses qui ne contribueraient pas à la dégradation des espaces qu'ils utilisent.

Mais une faible contribution des ressources pastorales à l'autonomie alimentaire des troupeaux ; des pratiques et des savoir – faire très dégradés qui ne favorisent plus l'équilibre écologique des espaces pastoraux et la préservation des ressources

Bien que des composantes pastorales soient souvent présentes en Corse dans la conduite des troupeaux, le paragraphe précédent souligne leur contribution limitée à l'alimentation des troupeaux ; en conséquence, bien que le caractère identitaire des produits de l'élevage corse (fromages, « brocciu », cabris, agneau de lait, veau à l'herbe, « prisuttu »...) soit largement mis en avant en référence à ces pratiques pastorales (races locales, utilisation des parcours), la contribution effective du pastoralisme aux caractéristiques des produits est souvent très faible. Les cahiers des charges des produits certifiés ou en voie de certification prennent quelquefois en compte cette question des ressources mais leur application dans les faits est

souvent problématique. On constate donc de manière générale qu'on n'a plus aujourd'hui affaire à des systèmes pastoraux consolidés.

Ainsi, alors que le pastoralisme constitue le fondement historique, culturel et technique de l'élevage en Corse, on constate aussi qu'il est largement délégitimé par un grand nombre d'acteurs y compris par des éleveurs eux-mêmes :

- Les pratiques et savoir – faire pastoraux n'ont pas été transmis car de nombreux bergers ont cessé leur activité sans successeur et les jeunes qui s'installent aujourd'hui sont souvent issus de milieux non agricoles de Corse ou d'ailleurs ;
- Les polémiques autour des primes européennes ont renforcé l'image d'un élevage non productif dont la seule justification serait l'opportunité d'acquérir des aides publiques souvent élevées qui défraient périodiquement la chronique.
- La renommée des produits de terroir corses est confrontée à une explosion de la demande vis-à-vis de l'offre renforçant la crainte souvent justifiée de contrefaçons et d'appropriation abusive d'image.

Dans ce contexte très dégradé, on connaît aussi les difficultés pour libérer du foncier pour l'élevage et la production de fourrage:

- Non disponibilité des meilleures terres autour des villages et en zone littorale en raison d'anticipations spéculatives renforcées par l'indivision de nombreuses propriétés, concurrence pour l'obtention de foncier en zone de plaine pour la vigne, les agrumes ou l'oléiculture plus rentable et actuellement en plein développement,
- Manque d'investissement d'irrigation pour la production fourragère

On observe toutefois l'émergence de projets d'installations avec des projets quelquefois innovants mais avec un manque fréquent de formation initiale et agricole et des difficultés à mobiliser les aides publiques à l'installation (complexité administrative).

Les espaces pastoraux peuvent – ils être une ressource pour l'élevage aujourd'hui en Corse ?

Depuis une trentaine d'années au moins, de nombreux travaux expérimentaux ont suggéré que l'élevage pastoral en Corse ne pouvait se développer en Corse que par l'implantation de surfaces herbacées en déniant de fait aux parcours arbustifs une aptitude à nourrir des troupeaux laitiers ovins et caprins. Le succès de ces initiatives a été très limité, peu d'actions significatives ont été conduites, la connaissance des potentialités des parcours pastoraux et des estives reste très fragmentaire et leur valorisation peu effective. De nombreux éleveurs ovins ne disposent que peu de surfaces fourragères leur permettant de récolter du foin et la plupart des éleveurs caprins n'exploitant que des parcours, la plus grande partie des fourrages distribués sont achetés soit et le plus souvent sur le continent soit en Corse. La production locale de céréales, essentielle dans les systèmes pastoraux d'antan a complètement disparu et les concentrés nécessaires pendant les périodes critiques de la fin de gestation et du début de lactation sont pratiquement exclusivement importés.

La facilité du recours à l'achat extérieur généralisé a conduit à des niveaux de complémentation très élevés. Dans ces conditions, l'autonomie alimentaire des troupeaux est

extrêmement faible et les parcours dans ces situations ne sont plus qu'un support et ne constituent plus une ressource pour les troupeaux en particulier en production caprine.

Les évaluations fournies par le CERPAM en Corse et dans le sud de la France (*Guide pastoral caprin*) indiquent que le niveau de ressource fourragère disponible sur les parcours méditerranéens serait compris entre 60 et 600 kg de MS/ha. Mais cette disponibilité théorique ne nous dit rien de leur capacité d'utilisation par les troupeaux soit parce que les parcours sont fermés et non accessibles soit parce que les animaux sont lâchés dans les maquis après avoir été rassasiés par le foin et les concentrés distribués. C'est donc bien l'interaction entre une conduite des troupeaux et la masse végétale présente qui fait ressource et non un tonnage théorique.

Des enquêtes dans différents élevages ovins et caprins corses se réclamant du pastoralisme montrent une grande diversité de pratiques et de logiques de conduites. Si on se limite à l'analyse de l'autonomie alimentaire par exemple, on observe que l'autonomie alimentaire des élevages peut varier de 12 à 75% (*enquêtes REPERES*). Ces résultats indiquent que des conduites basées sur la valorisation des parcours pastoraux seraient donc possibles.

Les conditions d'une meilleure valorisation des parcours et d'une plus grande autonomie alimentaire devraient pour cela être formalisés avec des actions en termes de formation et d'accompagnement à définir dans le cadre d'une stratégie régionale. Le pastoralisme implique des compétences spécifiques et complexes (observation des troupeaux et des espaces pâturés, connaissance des comportements) et la capacité à gérer des espaces diversifiés qui procèdent d'autres logiques, d'autres savoir – faire que ceux mobilisés en élevage intensif. L'élevage pastoral est généralement qualifié d'extensif en référence à sa faible productivité par animal et par unité de surface alors qu'en Corse, le haut niveau d'intrants alimentaires est contraire à cette définition³). D'ailleurs un pastoralisme performant sera intensif en travail qualifié et en compétences spécifiques. Tel qu'il est conduit aujourd'hui par la plupart des détenteurs de vaches allaitantes, l'élevage bovin en Corse correspond par ailleurs à un système de conduite très extensif avec peu de surveillance et peu de charges sans pour autant être réellement vertueux en termes d'externalités positives environnementales ou sociales.

Ainsi, les potentialités du pastoralisme corse mises en exergue dans le PADDUC doivent d'abord être ré- interrogées avec un besoin important de montée en compétence des acteurs du pastoralisme demain tant en termes de formation, de recherche et de stratégie d'appui.

L'élevage pastoral en Corse, la nécessité d'une re - légitimation

L'élevage corse a d'abord perdu une partie de sa légitimité au sein de la société. La population de l'île aujourd'hui presque exclusivement urbaine avec des comportements et des attentes assez proches de ceux des autres populations européennes a progressivement perdu le lien réel avec ses racines villageoises qui restent invoquées plus comme un souvenir que comme une réalité. On ne retient alors que ce qu'on voit de l'élevage autour de soi et dans les médias :

³ Un élevage pastoral sans autonomie alimentaire peut – il encore être qualifié d'extensif ou simplement de peu performant ?

- La divagation des vaches allaitantes, effets pervers des primes européennes avec leur cortège de drames qui ne sont jamais suivies de décisions appropriées (mise en lumière par l'INRA il y a plus de 30 ans sans remise en cause par les politiques).
- La mise en accusation de l'élevage dans les feux de forêts mal contrôlés en absence d'une réelle stratégie globale de relance des brûlages dirigés.
- Les effets pervers des mesures redistributives accaparées par quelques-uns mieux dotés que d'autres avec une explosion des surfaces primables avec une enveloppe fermée.

Cette image d'un élevage corse qui ne produirait rien est encore plus forte pour l'ensemble de la société française influencée dans sa lecture de la situation par le filtre simplificateur et déformant des médias.

Elle s'inscrit de plus dans une tendance de plus en plus forte des sociétés occidentales moins favorables à l'élevage (véganisme, effet de l'élevage sur le changement climatique, recommandations diététiques contre la consommation de viande voire de produits laitiers...). Seul l'élevage pastoral et ses produits de terroir avait échappé jusqu'à présent à cette tendance mais des signaux plus ambigus apparaissent comme la baisse en Corse de la consommation de produits traditionnels comme le cabri de Noël ou le développement de la production de fromages sans liens aux types traditionnels.

Les limites de la comparaison avec le pastoralisme dans les massifs du continent français

Les dynamiques pastorales observées sur le continent français que ce soit dans les Alpes ou dans les Pyrénées sont souvent avancées comme modèle possible pour une relance du pastoralisme en Corse. Or les situations et les trajectoires sont différentes. Tout d'abord dans de la plupart des régions pastorales françaises, le pastoralisme s'est d'abord redéployé sur les estives avec une réactivation de la transhumance (motorisée par camion), une modernisation des exploitations avec des troupeaux de grande taille et une professionnalisation du métier de berger. L'élevage ovin ou bovin pastoral y est majoritairement un élevage allaitant et le pastoralisme permet aussi de réduire les charges de main d'œuvre. Quand il y a production laitière (Pyrénées pour les ovins, Alpes du nord pour les vaches laitières), le pastoralisme concerne presque exclusivement les périodes de transhumance, les surfaces fourragères cultivées en herbe étant majoritaire pendant l'hiver (l'utilisation des parcours arbustifs est peu répandue et est limitée à quelques zones méditerranéennes en élevage caprin. Enfin les améliorations de l'habitat en estive, par ailleurs très accessible (routes ou pistes) sont une réalité déjà ancienne avec des chalets d'alpage disposant d'un confort assez important avec une forte intégration architecturale dans le paysage d'après Landel en 2017⁴ et Eychenne en 2018⁵ ce qui n'est pas le cas en Corse.

Les modalités d'intervention et les acteurs de l'action publique en Corse

⁴ Landel, P-A., 2017. Le pastoralisme à l'heure des territoires: vers un renforcement des capacités, in Eychenne C., Buclet N. (dir.), « Activités pastorales et dynamiques territoriales. Quelles articulations? Quelles synergies? » Pastum hors-série. Association Française de Pastoralisme et Cardère éditeur, pp.103-116.

⁵ Eychenne, C., 2018. Le pastoralisme entre mythes et réalités : une nécessaire objectivation - l'exemple des Pyrénées. In « L'élevage dans tous ses territoires ».

L'intervention des pouvoirs publics s'exerce à 4 niveaux d'échelle, européens (PAC, fonds FEADER et FEDER), national (Ministère de l'Agriculture via la DRAAF), régional (CdC via l'ODARC) et local (communes et communautés de communes).

Compte tenu de la situation économique de l'île et de sa forte dépendance vis-à-vis des ressources extérieures, nationales et européennes, l'échelon local dispose d'une faible autonomie financière, dont l'effet est accentué par le déficit en capacités d'ingénierie et la faiblesse en ressources humaines des territoires. Cette situation rend difficile l'émergence de projets locaux autonomes et ceux-ci doivent s'inscrire formellement dans les schémas proposés à l'échelon régional eux-mêmes très contraints par le niveau national et européen. Les projets sont alors difficiles et longs à élaborer. Les territoires sont donc plus des réceptacles de projets dont la conception est le plus souvent d'origine extérieure à ces territoires que des lieux d'émergence d'initiatives. On est plus dans des logiques de territoires de projets que dans des projets de territoires (Landel, 2017) et les logiques d'opportunisme et de mimétisme prennent alors le pas sur l'analyse des besoins.

L'échelon régional a obtenu au fil des réformes institutionnelles un certain nombre de compétences dans la gestion des politiques de soutien à l'agriculture mais reste cependant également très contraint par les normes et orientations des règlements de la politique européenne et nationale. Jusqu'à une période récente, la politique régionale était marquée par une revendication de rattrapage de l'élevage en Corse considéré comme « en retard » vis-à-vis de l'élevage national. Tout en mettant en avant les spécificités de l'élevage insulaire, il était demandé de déroger à l'impossibilité de soutenir des mesures en faveur de l'intensification édictées tant au niveau national qu'europpéen. La priorité pastorale et la possibilité dans les prochaines programmations de la future PAC d'envisager des mesures régionales (aides couplées régionales) ainsi que l'affirmation nationale en faveur de la transition agro – écologique permet d'envisager des mesures plus ciblées autour des enjeux pastoraux.

Mais les débats restent récurrents autour de l'éligibilité des surfaces pastorales non herbacées aux aides de la PAC. De plus, il reste très difficile de faire admettre le principe d'attribuer ces aides en prenant en compte les potentialités des parcours via leurs expressions dans des systèmes de production.

Les quatre niveaux de l'action publique, dominés par les mots d'ordre nationaux et les orientations européennes, s'inscrivent dans des représentations des activités d'élevage et des verrouillages qui ne leur permettent donc que difficilement aux différents acteurs de penser le futur du pastoralisme et plus généralement de l'élevage en Corse.

Le pastoralisme en Corse, des futurs à questionner : Relance, refondation ou marginalisation définitive ?

En reprenant les différents points évoqués dans ce qui précède, c'est non seulement l'avenir du pastoralisme mais aussi de toutes les activités d'élevage dans l'île qui doit être réinterrogé. Bien que cette éventualité ne soit jamais mise en débat, l'élevage en Corse peut progressivement continuer à régresser en nombres d'acteurs comme en volume et finir par

disparaître comme cela a été le cas dans plusieurs autres régions méditerranéennes où il n'est plus qu'anecdotique.

Dans la situation où il se trouve, l'élevage ne pourra trouver une véritable dynamique de développement que si un plus grand nombre d'acteurs professionnels cesse de s'arquer sur des revendications largement illégitimes pour co – construire avec les politiques une démarche réaliste d'intelligence stratégique qui passerait par la prise de conscience des enjeux à relever.

Cette démarche stratégique pourrait se mettre en place en s'appuyant sur deux leviers :

- Le mouvement actuel en faveur de la transition agro –écologique,
- L'économie de la connaissance autour des enjeux de recherche, de formation et de services d'appui.

L'agro – écologie, un levier pour le pastoralisme en Corse ?

Jusqu'à présent, l'agro – écologie était peu mise en avant comme levier de développement. En effet, pour beaucoup en Corse, l'élevage pastoral n'est-il pas agro –écologique par nature ?

Utilisateur de ressources spontanées et d'espace à forte bio - diversité, faible consommateur d'engrais et de pesticides, peu intensifié, basé sur des races locales, l'élevage corse aurait des atouts pour s'inscrire dans une démarche agro –écologique. Or l'agro – écologie en élevage doit s'appuyer en même temps et de la manière la plus équilibrée possible sur des caractéristiques de gouvernance des élevages, d'intégration sociétale, de bien - être social, de préservation environnementale qui ne sont pas nécessairement présentes⁶. Pour toutes ces raisons et dans ces conditions, quel sens peut avoir la transition agro – écologique en Corse? la Corse ne peut- elle pas être un cas limite particulièrement intéressant par le prisme du quel on peut penser l'agro écologie?

On peut par exemple constater que l'élevage en Corse n'est pas dans la même souffrance, la même tension que sur le continent, avec des situations financières personnelles probablement moins préoccupantes, des niveaux d'investissement plus faibles mais la consolidation des structures et des systèmes n'est pas acquise avec des facteurs de risque sur la viabilité à moyen terme qui restent élevés.

Mais c'est donc en mobilisant les concepts de l'agro – écologie, en en faisant un point d'appui crédible et légitime que le système d'information de l'élevage et du pastoralisme en Corse pourra se renforcer en terme de Recherche, de formation, et de services d'appui.

⁶ Livret Méthodologique de suivi des engagements agro – écologiques dans les exploitations à orientation pastorale – formation DRAAF, 2016.

Le besoin de montée en compétences des éleveurs : formation et transmission de connaissances.

L'autre levier de relance de l'élevage et du pastoralisme en Corse serait le renforcement des compétences des éleveurs en Corse. Cette question concerne à la fois les dispositifs de formation et les services d'appui à l'élevage.

Le niveau de formation initiale des éleveurs souvent très faible a déjà été cité comme un frein pour conforter le pastoralisme. Il explique une difficulté à motiver et à faire participer un grand nombre d'éleveurs aux formations organisées au moment de l'installation, par exemple. L'image du métier reste globalement négative et les lycées agricoles peinent à augmenter leurs effectifs. Il ne s'agit pas seulement de renforcer les compétences techniques mais aussi la capacité des éleveurs à s'inscrire dans des logiques de gestion d'entreprise. La formation, doit aussi s'intéresser à la mise en place du dialogue avec les pairs, avec la chaîne de valeur et avec l'ensemble de la Société. C'est dans une hybridation entre la nature, les pairs, le reste de la Société, la culture que le système d'information (incluant ici les connaissances produites par la recherche) que les différents modèles techniques pourront être définis, mis en place et appropriés par les éleveurs d'aujourd'hui et de demain. Les moyens qu'il faudra mobiliser sont importants et devront être calibrés en fonction des objectifs définis à atteindre.

Les dispositifs de formation et de suivi doivent accorder une place particulière à l'acquisition de savoir - faire sur la conduite des troupeaux sur parcours dans leur relation avec la qualification des produits issus du pastoralisme. La formation pourrait aussi renforcer la capacité des éleveurs à raisonner leurs projets individuels en s'appuyant par exemple sur quelques « success stories » identifiables sur les territoires.

Quels futurs pour l'élevage en Corse ?

Au-delà de sa fonction de production, le pastoralisme est souvent présenté comme un moyen de préserver les paysages, la bio - diversité et de lutter contre les incendies. Cette reconquête générale des territoires par l'élevage est-elle possible ou bien l'élevage en Corse ne sera-t-il demain qu'une activité interstitielle au sein des territoires?

On pourrait évoquer une évolution vers une implantation dispersée de l'élevage sur les territoires ce qui d'ailleurs ne signifierait nullement absence de dynamique ; il conduirait à une présence diffuse d'un certain nombre d'exploitations caractérisées par des projets individuels variés : intégration de plusieurs activités, innovations sur les formes de mise en marché et d'intégration dans les chaînes de valeur... On pourrait alors imaginer le renforcement d'une tendance observée pour laquelle l'élevage en tant qu'activité pastorale serait associée à d'autres activités agricoles (apiculture, maraichage), agro – alimentaires de proximité (transformation des produits de l'élevage, confitures, plats cuisinés), commerciales (boutiques locales ou plateformes internet) ou d'accueil. Pour explorer cette perspective, il faudrait aussi mieux connaître les attentes des futurs agriculteurs notamment en terme de conditions de vie et d'insertion dans la société. On s'inscrirait dans la construction d'une nouvelle ruralité.

Une autre évolution serait une relance généralisée du pastoralisme en Corse et une ré occupation importante des espaces pastoraux de piémont et de montagne. Compte tenu des niveaux de demandes d'installation, des coûts de réouverture des milieux, de la capacité des éleveurs à les gérer, cette éventualité paraît souvent vue comme une chimère pour de nombreux acteurs de terrain. Elle nécessiterait d'une part une mise en agenda précise avec des objectifs définis à atteindre, d'autre part de rompre avec le certain statu quo et les effets pervers des politiques de soutien nourries par une image pastorale identitaire de la Corse largement sur jouée.

C'est dans les interactions entre les territoires et les attentes des éleveurs mais aussi des autres acteurs que la ressource pastorale, qui n'existe pas en tant que telle, mais par sa valorisation pourra s'exprimer comme co – construction entre un territoire, des troupeaux et des éleveurs avec leurs projets ancrés localement.

En encourageant des projets originaux et des démarches innovantes, la puissance publique pourrait poser les bases d'une véritable autonomie territoriale. Elle s'inscrirait dans une démarche d'intelligence stratégique avec toutes ses implications en termes d'ingénierie de projet, de gouvernance partagée et de capacité à résister aux inerties et aux rentes de situation. En tout état de cause, et quelque-soit les scénarios qui seront retenus, compte tenu des différentes pistes évoquées, l'enjeu pour l'action publique est d'être en situation de définir une ligne stratégique précise et claire, dimensionnée et documentée qui serait basée sur un diagnostic argumenté et partagé avec les différents acteurs. Les prémices d'un changement de posture des pouvoirs publics en Corse dans leur approche du développement, permettent raisonnablement de penser que la mise en place de cette capacité d'arbitrage peut faire son chemin même si elle nécessitera du temps et de nombreux ajustements. Cette vision nouvelle de l'intervention publique pourra alors s'inscrire dans un ciblage assumé du soutien à l'agriculture et à l'élevage, dans le cadre de la transition agro – écologique vers l'excellence (éco –schémas) qui redonnera sa pleine crédibilité à un l'élevage en Corse.